



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°3 - Novembre-Décembre 2020

INFORMATIONS À RETENIR

En raison du confinement, toutes les réunions des associations et événements ont malheureusement été annulés.

**Mercredi 9 décembre
15h à 18h.**

Décoration sur les fenêtres de la Mairie

UN NOMBRE : 39%

39%, c'est la part des moins de 30 ans dans la population de Louresse-Rochemenier, soit 332 habitants sur 864 (donnée de 2017). Sur l'agglomération Saumur-Val-de-Loire, les moins de 30 ans représentent 32%.

Louresse-Rochemenier est une commune avec une population jeune dans l'agglomération de Saumur-Val-de-Loire.

POINT CIVIQUE

Cet été, de nombreuses erreurs de distribution de courrier nous ont été signalées.

Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est important pour votre facteur que votre boîte aux lettres soit accessible et bien identifiée. Merci de penser à écrire sur votre boîte aux lettres, le numéro de votre habitation ainsi que le(s) nom(s) des personnes vivant chez vous (par exemple : Mme Martin et M. Dupont, 4 bis rue du Chèvrefeuille). Si besoin, vous pouvez passer en Mairie pour que l'on vous imprime une étiquette.

EDITO

Chères Louressesaises et chers Louressois,

L'installation du conseil s'est faite tardivement cette année à cause de la pandémie qui nous a frappés et continue de bouleverser nos vies. Mais nous sommes maintenant à pied d'œuvre, et prenons à bras le corps les dossiers importants pour préserver le bien-vivre à Louresse-Rochemenier.

L'un des plus importants et impactants pour la commune est bien évidemment la construction de la résidence de l'Obier. Les travaux se poursuivent, et malgré ce nouveau confinement, nous mettons tout en œuvre pour ouvrir un logement témoin à la visite en janvier 2021 et programmer l'ouverture de la résidence à l'été 2021. Un document de présentation générale de la Résidence de l'Obier sera disponible prochainement en Mairie, ainsi que sur le site de la commune.



J'ai grand plaisir à travailler avec l'ensemble du Conseil qui se consacre avec enthousiasme, intelligence, transparence et rigueur à la maîtrise des affaires en cours ainsi qu'à la mise en place de projets qui touchent au cadre de vie, à la préservation des espaces verts et du patrimoine, à l'environnement, aux jeunes, aux personnes vulnérables, aux associations, commerçants... En résumé à tout ce qui participe à la qualité de vie que nous connaissons et apprécions sur notre commune.

Parallèlement, et en lien avec la gestion de la pandémie et ses impacts sur la vie locale, nous mettons tout en œuvre, pour que l'école Alexandre Pain continue d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, dans le respect des instructions préfectorales et gouvernementales,

Les services de la Mairie sont aussi mobilisés et font preuve d'une grande efficacité pour assurer un service public de qualité dans ce contexte difficile.



Récemment, Martine Landry et Lucienne Roux, nos adjointes, ainsi que Patricia Poirier, conseillère municipale, ont contacté tous les habitants âgés de plus de 75 ans, pour prendre quelques nouvelles et échanger quelques instants avec eux.

La Mairie s'est récemment parée de nouvelles couleurs :
- en rose en octobre pour le soutien à la lutte contre le cancer du sein (Octobre Rose)
- et en bleu, blanc, rouge à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.



Pour conclure, je vous encourage à prendre soin de vous et de vos proches. La solidarité entre nous et la bienveillance nous feront passer cette période compliquée.

Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute et à votre entière disposition pour échanger. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre-Yves Douet,
Maire.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du Conseil Municipal du mercredi 4 novembre, de nombreuses décisions ont été votées par les élus:

Suppression de la minuterie payante pour le chauffage de la salle des fêtes (remplacée par une minuterie simple, pour une meilleure équité entre les associations),

Remplacement du défibrillateur Mairie et installation sur la Salle de Loisirs (pour anticiper l'application de la loi sur les bâtiments recevant du public),

Maintien de la tarification des salles communales,

Validation du devis de M. Chaillet pour l'abattage de 6 peupliers, au sud de la D761 (le Conseil fait don du bois à M. Vauvert, si celui-ci en assure l'enlèvement rapide. Ce don permet à la commune d'économiser 650 €),

Dépannages du réseau de l'éclairage public, assurés par le SiéML pour 322,67€ TTC,

Validation du devis Fardin pour la prolongation de l'Assistant Maîtrise d'Oeuvre de la Résidence de l'Obier, pour 9420 €. Le précédent contrat prenait fin en octobre 2020.

Reconduction du montant du loyer de la boulangerie, Délibération pour protéger les biens de la commune suite à l'ouverture d'un mur place de la Mairie (voir point ci-après).

Les membres de la commission municipale Culture et Musée se sont retrouvés au musée pour travailler sur un nouvel éclairage et sur de nouvelles scénographies, en particulier dans la salle des fossiles.



Nous vous rappelons que les délibérations sont affichées en Mairie à la suite du Conseil Municipal et disponibles en ligne de façon permanente.

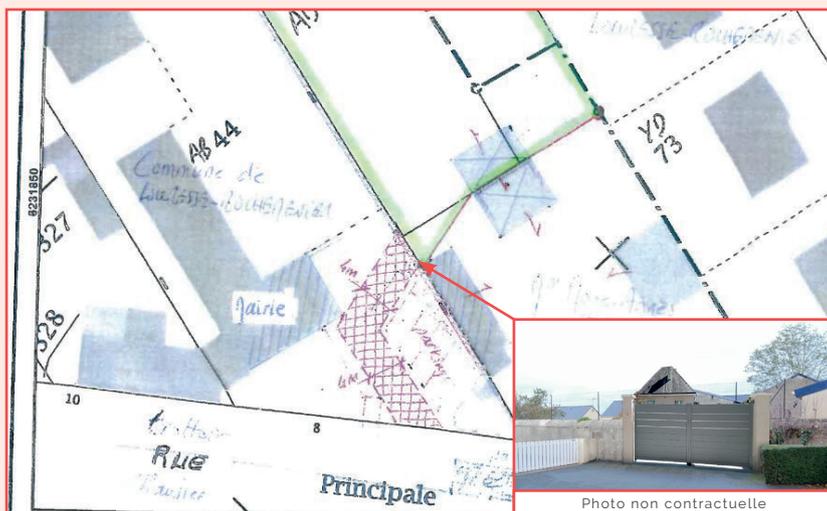
En raison du confinement, le Conseil Municipal du 4 novembre a été retransmis en direct sur internet. Pour vous tenir informés de l'actualité, vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook.

OUVERTURE DU MUR PLACE DE LA MAIRIE

Lors de la séance du 18 novembre 2019 (délibération 2019-11-64), le précédent conseil municipal avait validé l'ouverture d'un mur pour donner accès aux terrains cadastrés AB 42 - YD 126 et une partie du AB 43. Le conseil municipal avait imposé cinq clauses à la délibération.

Ces clauses n'étaient pas suffisantes pour protéger d'un côté les biens de la commune et de l'autre, l'accès aux futurs propriétaires.

N'ayant pas à revenir sur la délibération passée, nous avons travaillé en lien avec M. Onillon (géomètre à Doué-en-Anjou) et M. et Mme Thouary (notaire à Doué-en-Anjou) pour assurer un accès permanent aux acquéreurs, mais surtout pour garantir l'état et l'entretien de la place de la Mairie pendant et après les travaux. La remise en état devra être établie sans frais pour la collectivité.



LA FIBRE

Comme vous avez pu le constater, de nouveaux poteaux ont été installés dans la commune.



Ces poteaux en bois sont utiles pour le développement de la fibre, qui se fera en aérien. En effet, beaucoup de réseaux de la commune de Louresse-Rochemenier ne sont pas enfouis. Nous allons devoir travailler sur ce sujet dès que possible.

Le tirage des câbles fibres est bien avancé sur Rochemenier. Les équipes vont prochainement travailler sur Louresse et la Bournée.



La réunion publique prévue courant novembre-décembre risque de ne pas pouvoir se tenir à cause des restrictions liées à la crise sanitaire. Nous reviendrons vers vous, avec un courrier dédié à « l'installation de la fibre chez vous », dès que le contexte le permettra ou une vidéo explicative sera disponible sur le site de la Mairie.

SUBVENTION COMMUNE

Le samedi 7 novembre, les associations ayant reçu une contribution 2020 ont été invitées en Mairie pour retirer un dossier de demande de subvention 2021.

Contrairement aux années précédentes, nous avons décidé que l'élaboration d'un dossier de demande de subvention était nécessaire pour obtenir une aide de la commune. Une subvention est avant tout de l'argent public, et nous devons

savoir gérer notre budget en toute transparence et légalité. Toute association déclarée et immatriculée au répertoire Sirene peut demander une subvention pour : réaliser une action ou un projet d'investissement, contribuer au développement d'activités ou contribuer au financement global de son activité.

Les dossiers sont à retirer en Mairie et à déposer avant le 15 décembre.



L'ÉCHO DE NOS HAMEAUX

Quelques travaux effectués par nos agents techniques :

Peinture de l'abri bus et du garage à vélo de **Rochemenier**.



Entretien des rues de La **Bournée**

Fleurissement de la place de la Mairie et des abords de l'église de **Rochemenier**.

Travail de réflexion sur le fleurissement dans nos villages : implantation de végétaux plus pérennes, moins gourmands en eau.

Alain Maitreau, et Hervé Poirier, accompagnés de Patricia Poirier, conseillère municipale, réalisent un travail autour des nouvelles plantations pour les pots de La Bournée et de Rochemenier.



La commission Voirie et chemins en plein travail.

INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY

Certains d'entre-vous ont peut-être déjà reçu un courrier pour l'installation d'un nouveau compteur électrique Linky, et s'interrogent quant à l'obligation de cette installation.

Linky est le nouveau compteur électrique communicant d'Enedis qui équipera plus de 35 millions de foyers français d'ici 2021. Son installation est gratuite et obligatoire.

L'installation du compteur Linky est légiférée par la loi dans la directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009 relative aux règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, ainsi que dans l'article L322-8 du code de l'énergie et l'article 29 de la loi de transition énergétique du 17 août 2015.

Il ne s'agit donc pas d'une décision de la municipalité.

Pour l'installation, vous pouvez téléphoner directement à "Solution 30" au 0.800.054.659 pour prendre rendez-vous.

Vous pouvez comparer les différentes offres d'électricité sur le site :

<https://comparateur-offres.energie-info.fr>



DIVERS

Le bulletin municipal annuel est en cours de rédaction. Pour cette nouvelle édition, nous souhaitons vous associer à la création de la couverture en vous proposant de participer à un concours photos.

Pour participer, vous pouvez nous envoyer par mail à communication@louresse-rochemenier.fr, ou nous déposer en mairie, une ou deux photos prises sur la commune (une vue, un paysage, une rue, un monument) jusqu'au 1er décembre 2020.

Vos photos seront ensuite publiées sur la page Facebook de la Mairie afin d'élire le gagnant.

La photo gagnante sera la couverture du bulletin municipal 2020.



Les couleurs de l'automne dans les vignes près de Corbeau



Nous avons effectué un "Covering" sur la Renault Zoé communale. Cet habillage publicitaire permet de donner de la visibilité à notre commune sur tout le territoire lors des déplacements de l'équipe municipale.

MUSÉE

Malgré un bon démarrage en février, la saison touristique 2020 de notre musée Troglodytique a été bien bouleversée. En effet, en raison des premières mesures gouvernementales liées à la Covid-19, le musée a été contraint de fermer ses portes au public une première fois le 15 mars dernier. La réouverture du site a toutefois été autorisée le 19 mai, dans le respect des gestes barrières.

Comme tous les ans, les gérants du musée ont proposé divers événements et animations tels que : Les saveurs des Troglos, des escapes game, des visites VIP, un reportage dans le journal d'M6.

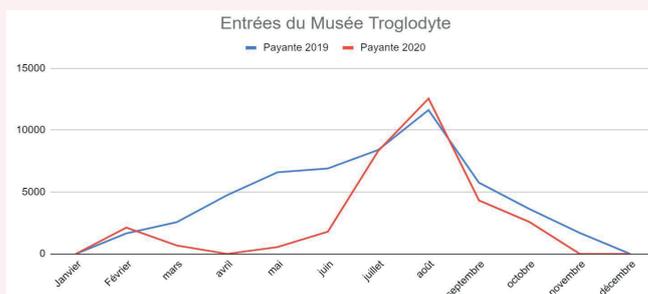


Messieurs Plou et Marteau (gérants du musée) et Monsieur le Maire, lors des Saveurs des Troglos en juillet 2020

Un nouveau livre est également disponible à la vente depuis juin 2020.

Le deuxième confinement a inopinément marqué la fin de la saison le 1er novembre.

En dépit de tous les efforts consentis par les gérants, le manque de visiteurs lors des mois de confinement se ressent sur les chiffres de l'année : 35 790 visiteurs en 2020, contre 59 055 en 2019.



Par conséquent, le budget de la commune en sera forcément impacté.

ANIMATION DE NOËL

Les décorations de Noël vont être installées début décembre. Nous aurions aimé vous retrouver autour d'un vin ou chocolat chaud, place de la Mairie pour le premier soir des illuminations. Malheureusement, les restrictions liées à la Covid-19 ne nous permettront pas de nous rassembler pour partager ce moment de convivialité tous ensemble.

Toutefois, vous pourrez accompagner vos enfants qui sont invités à venir décorer les fenêtres de la Mairie le mercredi 9 décembre de 15h à 18h.

En plus de vos lumières de Noël sur les façades de vos maisons ou dans vos jardins, une mise en lumière surprise de la Mairie vous attend pour les fêtes.

